

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Vendu par OFIMAXI C.B.

TVA ESE19302645

REDUCIO
173 RUE DU MARÉCHAL FOCH
LINGOLSHEIM, BAS-RHIN, 67380
FR

Date de la facture/Date de la livraison	13 juin 2024
Numéro de la facture	INV-ES-149155711-2024-419
Termes de paiement	Net 30
Numéro de compte	A15SNG5Z766BJ2
Total à payer	25,00 €

Veuillez contacter le Service Client en visitant le lien suivant: www.amazon.fr/contact-us

Adresse commerciale

REDUCIO
Immeuble Espalys RDC, 5 rue du Talus
IIIkirch-Graffenstaden, Bas-Rhin, 67400
FR
TVA FR90750635690

Adresse de livraison

Marjorie MONNIER
20, Rue Westrich, SCHMIDT GROUPE, Usine 2
Selestat, 67600
FR

Vendu par

OFIMAXI C.B.
CALLE ITALIA 9
AZUQUECA DE HENARES, GUADALAJARA,
19200
ES
TVA ESE19302645

Informations de la commande

Date de la commande 12 juin 2024 Numéro de commande client BC-205356
Numéro de la commande 403-1155183-5107515
Commandé par REDUCIO

Informations de paiement

Nom de la banque Deutsche Bank (FR)
Adresse de la banque 6-8 BISHOPSGATE, LONDON, EC2P2 GB
Nom du compte Amazon Payments Europe S.C.A
IBAN GB04 DEUT 4050 8122 6602 12
BIC/SWIFT DEUTGB2LXXX

Numéro de référence INV-ES-149155711-2024-419

Merci d'inclure TOUS les numéros des factures/références Amazon payées dans votre avis de paiement

- ou -

D'envoyer toutes les informations relatives à votre paiement (numéros des factures, montant total et date du paiement) par email à
ar-fr-businessinvoicing@amazon.fr

Détails de la facture

Description	Qté	Prix Unitaire HT	Taux TVA	Prix Unitaire TTC	Total TTC
Brother Ruban pour étiqueteuse 18mm ASIN: B004YJLW6O	2	12,50 €	0 % ⁽¹⁾	12,50 €	25,00 €
Livraison		0,00 €		0,00 €	0,00 €
Montant dû				25,00 €	
Paiement dû à Amazon sous 30 jours					
		Taux TVA	Total HT	TVA	
		0 %	25,00 €	0,00 €	
	Total		25,00 €		0,00 €

Veuillez vous référer à la première page pour les informations de paiement

(1) TVA exonérée - Livraison intracommunautaire - Article 138 Directive 2006/112/EC

Mentions obligatoires : Escompte pour paiement anticipé : néant. En cas de paiement de retard, le taux d'intérêt des pénalités applicable est égal à 1,5 % par mois. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est aussi applicable au titre des frais de recouvrement.